

*Vieux-Boucau, le 10 Octobre 2023*

***Bonjour à tous, Commerçants et Artisans de Vieux-Boucau et des environs,***

*Créé en 1954, le Club Sportif Boucalais a été en sommeil jusqu'en 1973 quand furent organisés des sorties à la neige, un tournoi de Pala Ancha et un tournoi de tennis. Le 30 avril 1974, une assemblée générale a adopté les nouveaux statuts avec la mise en place d'un comité de direction et d'un bureau. Le CSB renaissait avec des activités de loisir (cyclotourisme, ski, tennis, tennis de table) et des sports de compétition (basket-ball, pelote basque, pétanque).*

***Nous allons donc fêter cette année les 50 ans du CSB.***

*Les dirigeants souhaitent que tous les jeunes de Vieux Boucau puissent accéder, quels que soient leurs moyens financiers, à des activités sportives et culturelles et, pour les adultes, à des activités de loisirs.*

*Il s’agit de mettre en valeur la convivialité, le respect, l’amitié. Des notions, qui cette année, ont été, entre autres, relancé par le club Judo sous la forme d’un fascicule mentionnant les différents codes moraux à suivre pour cette activité qui peut aussi servir dans la vie de tous les jours.*

*De même, le club de randonnées organise des sorties en montagne Pays-Basques, Rando-Venta et l’échange entre les participants des différents villages est si convivial que tout le monde en redemande.*

*De ce fait, il est important pour nous, de vous rappeler que vous êtes les bien venus dans tous nos rassemblements et activités sportives et culturelles.*

*Actuellement, le CSB compte douze sections : basket-ball, tennis, judo, pelote basque, randonnées, gym Pilates, scrabble, bridge, tennis de table, sardinade, billard, quiller, sponsoring.*

*Ces sections regroupent près de 600 licenciés et membres actifs dont l’intérêt de chaque président bénévole est encore une fois de rassembler ses membres.*

*Le club organisera comme tous les ans son assemblée générale de 2024 ainsi que des sardinades, le repas de la Coustille et des fêtes de l’assemblée, les tournois d’été de tennis, de bridge et le Beach Tour 3x3 sur la plage.*

*Le Club Sportif Boucalais est heureux de relancer le projet des toiles publicitaires.*

*Nous remercions : Leclerc Sport, Super U, Camping Les Chênes, SARL Lileli, Boulangerie LUCAS, SARL Lafarie Peugeot, Boucherie-Charcuterie Charles et Rachel, La Colo de Capon, La Maison de l’Espadrille, SN Laussu, AUPA, Camping Albret Plage, Habitat Boiclimatic, SNATP, SPAR Vieux Boucau, SEIHE.*

*Par conséquent, nous vous sollicitons afin de maintenir cette idéologie. Il existe à ce jour 16 toiles publicitaires (120x90 cm) et nous aimerions vous compter parmi nos partenaires.*

*Pour cela, il vous sera demandé*

* *1er versement de 350 Euro TTC pour la conception de la bâche tendue la 1ère année*
* *puis 300 Euro TTC pour le renouvellement les années suivantes.*

*Bien sûr, un accord mutuel se fera avant la fabrication de celle-ci.*

*Pour votre panneau, envoyer votre logo et votre souhait à Sandrine à l’adresse mail :* [*corres.vieuxboucau@gmail.com*](mailto:corres.vieuxboucau@gmail.com)

*Nous vous fournirons également pour votre comptabilité, un reçu fiscal du montant des dons reçus, ou bien une facture nette à payer « exonération de TVA-article261.7-1°b du CGI » selon votre choix.*

*Nous vous rappelons que votre don vous permettra une réduction d’impôt d’un montant de 60% des dons versés (impôts sur les sociétés pour les entreprise art.238 du code général des impôts) ou de 66% (impôt sur le revenu pour les particuliers et entreprises, art.200 du CGI).*

*Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail corres.vieuxboucau@gmail.com.*

*Si vous êtes d’accord pour nous soutenir vous pourrez envoyer votre règlement à cette adresse :*

*Club Sportif Boucalais*

*2, avenue du Junka*

*40480 VIEUX BOUCAU*

*MERCI pour votre engagement*

*La Section Sponsoring du C.S.B.*

**Partenariat 2023-2024**

*Nom Du Partenaire :*

*Nom du representant :*

*Adresse:*

*Téléphone :*

*Adresse mail:*

*Le partenaire cité ci-dessus apporte son soutien au Club Sportif de Vieux Boucau pour la saison 2023 2024 et s’engage a versé au CSB la somme de 350€.*

*En contre partie, le CSB s’engage à réserver un emplacement publicitaire à son partenaire pour l’année 2023-2024.*

*Dès que le partenaire ne s’engagera plus à verser sa donation, son emplacement publicitaire lui sera retiré de tout support.*

*Fait à , le*

*Signature du Partenaire*

*à l’adresse :*

*Club Sportif Boucalais*

*2, avenue du Junka*

*40480 VIEUX BOUCAU*